

## 37<sup>èmes</sup> Journées Nationales de l'API

Association des Psychiatres Infanto-juvéniles de secteur sanitaire et  
médico-social

Marseille  
Cité Phocéenne  
Villa Gaby  
285 Corniche Kennedy

Du 30 Mai au  
1<sup>er</sup> Juin 2024

# Quels soins psychiques pour les enfants confiés ?



40<sup>ème</sup>  
anniversaire  
de l'API

## Argument des 37<sup>èmes</sup> Journées Nationales de l'API

### Quels soins psychiques pour les enfants confiés ?

Aujourd'hui en France, près de trois cents quatre-vingt mille mineurs se trouvent dans une situation relevant de la protection de l'enfance, soit un mineur sur cinquante.

Parmi eux la moitié sont "confiés" à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) c'est-à-dire bénéficient d'une mesure de placement en institution ou famille d'accueil.

La prévalence des troubles psychiques chez ces enfants est cinq fois plus élevée que dans la population générale.

Leur vie psychique requiert donc une attention soutenue tant de la part de la psychiatrie infanto-juvénile que de la part de l'ensemble des professionnels au contact de ces enfants, sans oublier, bien entendu, les pouvoirs publics.

La souffrance psychique précoce induite par des carences affectives et éducatives, des situations de maltraitance, d'abus et autres, entrave le développement de l'enfant, et vient déterminer des situations de handicap. Cependant, il serait réducteur de s'en tenir à ce simple enchaînement. Il est donc nécessaire de préciser quels troubles psychiques sont repérés chez les enfants confiés et d'aborder de façon plurielle et croisée les différentes hypothèses de compréhension de ces difficultés.

La psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent doit d'abord écouter les besoins des enfants et les attentes de la société, en particulier celles de la protection de l'enfance et de la justice. Entendu que la plupart du temps, la protection doit être première pour que les soins puissent s'installer, qu'en est-il de la réalité de terrain, dans un contexte où tous les services de l'enfance sont en difficulté ?

Les obstacles considérables rencontrés aujourd'hui par les professionnels de l'enfance et de l'adolescence ne doivent pas nous empêcher de réfléchir aux conditions et propositions actuelles de soins psychiques pour les enfants confiés.

Quelle place occupe le secteur de pédopsychiatrie dans ces soins ?

S'agit-il de soins directs dans nos structures, de travail en réseau et de lien avec nos partenaires ?

Quelles places occupent les outils spécifiques tels que les équipes mobiles dédiées ou les Accueils Familiaux Thérapeutiques ... ?

Loin de nous contenter de l'existant, nous, pédopsychiatres de secteur avons à penser les soins psychiques de demain, des soins renouvelés pour ces enfants confiés. Le secteur, dont nous souhaitons une refondation, doit-il se transformer tout particulièrement pour les enfants confiés ? Quels outils thérapeutiques spécifiques pertinents doit-on maintenir, inventer ou réinventer et quelle prévention pour ces enfants fragilisés ?

Telles seront les nombreuses questions qui seront travaillées en conférences, tables rondes et ateliers dans ces 37<sup>èmes</sup> journées Nationales de l'API 2024 qui fête son 40<sup>ème</sup> anniversaire.

## 37<sup>èmes</sup> Journées Nationales de l'API

# Quels soins psychiques pour les enfants confiés ?

JEUDI 30 mai 2024

**13h00 ACCUEIL des participants**

**13h30 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE des Journées**

**14h00 CONFERENCE Inaugurale**

Conférencier :

- Dr Jokthan GUIVARCH : *Quels troubles psychiques chez les enfants confiés ?*

Discussion

**15h00 : PAUSE**

**15h30 TABLE RONDE**

« Parcours et propositions de soins psychiques aux enfants confiés AUJOURD'HUI »

Intervenants :

- Laurence BELLON, Juge des Enfants : *Quelles attentes de la justice ?*
- Représentant - Inspection de l'ASE : *Quelles attentes de la Protection de l'enfance ?*
- Dr Sylvie BARRETEAU, pédopsychiatre de secteur *La place du secteur et les articulations avec les partenaires ?*

Discussion

**17h00-19H00 AG de l'API**

## 37<sup>èmes</sup> Journées Nationales de l'API

# Quels soins psychiques pour les enfants confiés ?

VENDREDI 31 mai 2024

**9h00 Accueil**

**9h30 Séquence Historique - Film du CNASM**

Interview de Myriam DAVID - CNASM

**10H15 Table Ronde**

« Avenir des soins psychiques aux enfants confiés ?  
Panser et penser la prévention dans tous ses états »

### Intervenants :

- Anne DEVREESE, présidente du CNPE : *Quelles conditions pour le soin psychique aux enfants confiés ? Point de vue du CNPE*
- Dr Christophe LIBERT : *Quelle place pour les soins psychiques aux enfants confiés dans le projet d'une refondation du secteur ?*
- Dr Martin PAVELKA : *Les Accueils Familiaux Thérapeutiques : spécificités et devenir ?*
- Représentant de « l'EMI-ECO » de Marseille : *Quelles réponses des équipes mobiles pour la prévention et le soin ?*
- Dr Elsa MOREAU : *Quel travail conjoint pédopsychiatrie / psychiatrie adulte ?*

### Discussion

**12h30 Déjeuner**

## 37<sup>èmes</sup> Journées Nationales de l'API

# Quels soins psychiques pour les enfants confiés ?

VENDREDI 31 mai 2024

**14H00 ATELIERS**

**S'appuyer sur les expériences de terrain**

Du bébé à l'adolescent, quelles spécificités à chaque âge de la vie ?

Atelier 1, 2 et 3

Jeux de rôle

Atelier 4

**16h00 - Conférence-Débat à plusieurs voix**

**40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'API**

« Transmission et compagnonnage en pédopsychiatrie »

Avec la participation du Dr Jacques CONSTANT, président fondateur de l'API

**17h30 Clôture des Journées -**

Par le Dr Elsa PIOT, cheffe d'orchestre des 37<sup>èmes</sup> Journées Nationales  
Et le Dr Christophe LIBERT, président de l'API

**19h30 Soirée de l'API**

## **37<sup>èmes</sup> Journées Nationales de l'API**

# **Quels soins psychiques pour les enfants confiés ?**

**SAMEDI 1er juin 2024**

**9h30 Questions d'actualité de la pédopsychiatrie**

**12h00 DEJEUNER (libre)**

**Après-midi et soirée (en sus)**

Balade touristique marseillaise

Représentation théâtrale à l'Astronef (soirée)

*Informations pratiques et modalités d'inscription à venir...*